

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame KNEIPE Laurence demeurant Venelle aux Cyprès 20 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Venelle aux Cyprès, 20 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section I n°73G5.

Le projet consiste en la rénovation énergétique d'une habitation unifamiliale existante, et présente les caractéristiques suivantes :

- Le gabarit du volume principal est maintenu ;
- L'emprise au sol du bâtiment reste sensiblement inchangée ;
- La toiture existante est renouvelée par la pose d'une couverture en ardoises Eternit noire et d'une isolation enotherm d'une épaisseur de 14 cm ; des gouttières en zinc ;
- Les quatre façades sont isolées par l'extérieur au moyen d'un crépi sur isolant EPS de 14 cm, de teinte blanche, avec un soubassement d'environ 35 cm de teinte gris anthracite (RAL 7016) ;
- Aucun emplacement de stationnement supplémentaire n'est créé ;

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial :

- Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet est en écart au permis d'urbanisation référencé 330.FL.36 et daté du 10 septembre 1965 dans la mesure où l'isolant proposé dépasse les limites de la zone de bâtisse.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/02/2026 au 09/03/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 9 février 2026